



HAL
open science

Jeu de mots, jeu phonique et anagramme dans la réflexion linguistique de Saussure

Pierre-Yves Testenoire

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Testenoire. Jeu de mots, jeu phonique et anagramme dans la réflexion linguistique de Saussure. M. Lecolle & B. Full B. Jeux de mots et créativité. Langue(s), discours et littérature, De Gruyter, p. 69-96, 2018, 10.1515/9783110519884-075 . hal-01907973

HAL Id: hal-01907973

<https://hal.science/hal-01907973>

Submitted on 29 Oct 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pierre-Yves Testenoire

Jeu de mots, jeu phonique et anagramme dans la réflexion linguistique de Saussure

Résumé : Le présent article étudie le rôle des jeux de mots dans la réflexion linguistique de Saussure. On met d'abord en évidence l'importance accordée par Saussure à la conscience des sujets parlants pour la description des faits de langue. On étudie ensuite le traitement, dans ses écrits de linguistique générale, des rapports associatifs fondés sur le signifiant, des phénomènes d'étymologie populaire et d'homophonie. La deuxième partie de l'article est consacrée à la recherche des anagrammes, que Saussure définit comme des « jeux phoniques sur les mots ». On étudie en particulier comment Saussure traite les jeux de mots avérés qu'il rencontre dans les textes poétiques. La confrontation de ces deux ordres de textes (écrits de linguistique générale et cahiers d'anagrammes) autour de la thématique du jeu de mots permet de préciser la place de la motivation dans la théorie saussurienne.

Mots clés : anagramme, étymologie populaire, homophonie, jeu de mots, Saussure

1 Introduction

M... se plaint sans cesse d'être cuisiné par les dieux, et, du fait que j'habite la chambre qu'il avait autrefois, il déduit que je serai sûrement cuisiné à mon tour, mon nom (Saussure) voulant dire que je suis sûr d'avoir ma sauce. (Saussure 1923 : 404)

L'auteur qui rapporte ce jeu de mots sur son patronyme n'est pas Ferdinand de Saussure (1857–1913), mais son fils, Raymond (1894–1971), l'un des pionniers de la psychanalyse helvétique. Dans son étude sur les phénomènes de motivation de noms propres observables dans les discours de ses patients psychiatriques (par ex. *Messina : mets le cinéma ; Italie : il t'a lié ; Saussure : sauce sûr*) auquel il donne le nom de « raisonnement par assonances verbales », Raymond de Saussure inscrit sa réflexion dans le cadre théorique de Freud, avec qui il a fait une analyse, plutôt que dans celui de son père. L'objet de son étude est de montrer que les discours des sujets atteints de pathologie mentale révèlent cette logique par « assonances verbales » de l'inconscient mise au jour par Freud dans les rêves ou les lapsus. Son article témoigne aussi d'une solide culture linguistique car, outre le *Langage intérieur* de Victor Egger, Raymond de Saussure

Open Access. © 2018 Pierre-Yves Testenoire, published by De Gruyter.  This work is licensed under the Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 License.

<https://doi.org/10.1515/9783110519884-075>

cite de nombreux linguistes au sujet du changement sémantique – Émile Littré, Arsène Darmesteter, Michel Bréal, Antoine Meillet, Joseph Vendryes –, mais le nom de son père y est absent. Raymond de Saussure pourtant connaît le *Cours de linguistique générale* : il avait signalé l'intérêt de ses concepts pour l'étude des *lapsus linguae*¹.

Cette absence du *CLG* chez le fils même de Saussure est révélatrice d'une situation qui perdure un siècle plus tard : les études sur les jeux de langage convoquent plus spontanément les écrits de Freud, depuis *Zur Psychopathologie des Alltagslebens* jusqu'à *Der Witz und seine Beziehung zum Unbewussten*, que ceux du linguiste genevois². Pourtant, et contrairement à une lecture purement immanentiste de Saussure véhiculée par le structuralisme, l'activité épilinguistique des sujets parlants, dont relèvent les jeux de mots, joue un rôle important dans sa réflexion sur le langage. Non seulement ses recherches sur les langues et les textes anciens témoignent d'une attention réelle portée à ces phénomènes, mais ses écrits théoriques fournissent plusieurs concepts – rapports associatifs, arbitraire relatif, figure vocale, anaphonie... – opératoires pour penser les jeux de mots d'un point de vue linguistique. L'objectif de cette étude est donc d'analyser quelques-uns de ces lieux où la réflexion linguistique de Saussure croise la problématique des jeux de mots. Si cette problématique n'est pas abordée directement dans les écrits et dans l'enseignement saussuriens, elle est contigüe à deux phénomènes qui font intervenir la créativité linguistique des sujets parlants et que le linguiste genevois examine en détail, à savoir l'étymologie populaire et l'homophonie. Le problème de l'homophonie est également au cœur de l'interrogation sur les anagrammes que Saussure développe, entre 1906 et 1909, au sujet des poésies anciennes et qu'il conçoit comme des « jeux

1 Dans une lettre à Charles Bally de 1916, où il rend compte de sa lecture du *CLG*, Raymond de Saussure écrit : « Parmi les chapitres qui m'ont le plus intéressé, je citerai tout d'abord ceux intitulés : l'« Analogie » et l'« Étymologie populaire ». Mais n'y aurait-il pas lieu d'introduire en linguistique, à côté de ces deux chapitres, un chapitre sur la « Pathologie du langage ». Mon père considérerait déjà l'étymologie populaire comme un phénomène pathologique (page 247), mais n'appartiendrait-il pas aussi à la linguistique d'étudier systématiquement les « lapsus linguae » » (Cifali 1985 : 147). Cette lettre invalide la thèse répandue par Roudinesco (1994 : 365) selon laquelle Raymond de Saussure ignorait les travaux de son père.

2 À titre d'exemple, les études linguistiques sur les jeux de langage de Guiraud (1976), Yaguello (1981), Redfern ([1984] 2005), Crystal (1998), Buffard-Moret (2015) ou Žyško (2017) ne font aucune mention des travaux de Saussure. Seuls Calvet (2010) et Salverda (2013) font exception mais leur connaissance des études et des textes saussuriens n'est malheureusement pas à jour. Les travaux de Joshua Katz sur les jeux de mots dans les langues anciennes, en revanche, sont fortement influencés par Saussure et ils tiennent compte de l'actualité des recherches sur le sujet (cf. Katz 2013 et 2015).

phoniques sur les mots». Ces deux régions du corpus saussurien – les textes relatifs à la linguistique générale et ceux relatifs aux anagrammes – se répondent donc par des analyses différentes mais complémentaires sur les jeux de langage. Nous les examinerons tour à tour de façon à dégager la place réservée dans la réflexion saussurienne à ces manifestations de la créativité linguistique des sujets parlants.

2 Jeu de mots et jeu phonique dans les écrits et les cours de linguistique générale

Le thème du « jeu » est extrêmement fréquent dans les textes et dans l'enseignement de Ferdinand de Saussure. On connaît la comparaison célèbre de la langue avec le jeu d'échec ou celle, plus discrète mais non moins intéressante, du jeu des couleurs dans une tapisserie³. L'image du jeu revient également avec une grande régularité pour décrire les fonctionnements linguistiques. « Jeu de la langue », « jeu du langage chez les individus », « jeu des différences », « jeu des valeurs opposées » ... : la fréquence de ce mot sous la plume de Saussure traduit sa conception du caractère à la fois relationnel et dynamique de l'objet langue conçu comme fonctionnement.

Dans le *Cours de linguistique générale* qu'ont publié Bally et Sechehaye, les jeux de mots n'apparaissent à proprement parler que deux fois. La première occurrence figure à la fin de l'introduction. Dans l'inventaire des données susceptibles de renseigner sur les systèmes phonologiques des états anciens de langues sont mentionnés « la graphie des mots empruntés à une langue étrangère, les jeux de mots, les coq-à-l'âne » (Saussure [1916] 1967 : 60). Si cette mention incidente des jeux de mots correspond à ce qu'ont noté les étudiants du troisième cours⁴, tel n'est pas le cas de la seconde occurrence des jeux de mots dans

3 « Comparons la langue à une tapisserie ! Combinaison de tons forme le jeu de la tapisserie ; or il est indifférent de savoir comment le teinturier a opéré le mélange. <Ce qui importe, c'est la série d'impressions visuelles, non de savoir comment fils ont été teints etc.> <Ce qui importe donc, c'est l'impression acoustique, non moyen de les produire.> Les différentes formes dont se compose la langue représentent diverses combinaisons au moyen des impressions acoustiques. C'est leur opposition qui fait tout le jeu de la langue » (CLG/E 646–647 III C 94). Pour le renvoi aux textes saussuriens et les conventions éditoriales adoptées v. Annexe : Mise au point sur le corpus saussurien.

4 En revanche, l'illustration qui est donnée de cette remarque dans le CLG avec l'anecdote historique qui renseigne sur la prononciation de roi au XVIII^e siècle est un ajout des éditeurs –

le *CLG*, qui figure dans le chapitre consacré aux rapports associatifs. C'est au sujet des rapports associatifs reposant uniquement sur le signifiant – l'association *enseignement – clément – justement* dans le schéma donné dans le *Cours de linguistique générale*⁵, que les éditeurs ajoutent en note :

Ce dernier cas est rare et peut passer pour anormal, car l'esprit écarte naturellement les associations propres à troubler l'intelligence du discours ; mais son existence est prouvée par une catégorie inférieure de jeux de mots reposant sur les confusions absurdes qui peuvent résulter de l'homonymie pure et simple, comme lorsqu'on dit : « Les musiciens produisent des *sons* et les grainetiers les vendent. » Ce cas doit être distingué de celui où une association, tout en étant fortuite, peut s'appuyer sur un rapprochement d'idées (cf. franç. *ergot* : *ergoter* ; et all. *blau* : *durchbläuen*, « rouer de coups ») ; il s'agit d'une interprétation nouvelle d'un des termes du couple ; ce sont des cas d'étymologie populaire (voir p. 238) ; le fait est intéressant pour l'évolution sémantique, mais au point de vue synchronique il tombe tout simplement dans la catégorie : *enseigner* : *enseignement*, mentionnée plus haut. (Saussure [1916] 1967 : 174)

Ce dédain affiché par les éditeurs pour les associations lexicales basées sur le seul signifiant, reléguées dans « la catégorie inférieure de jeux de mots » ou dans le domaine des « confusions absurdes », ne reflète pas la position de Saussure. Contrairement à ses deux élèves, il ne méconnaît pas l'importance de ces phénomènes dans le fonctionnement linguistique et dans l'activité discursive des sujets parlants. Dans les cours tels que les étudiants l'ont consigné, Saussure distingue, en effet, parmi les associations qu'« un mot comme *enseignement* appellera d'une façon inconsciente pour l'esprit » les séries fondées sur le

« au tribunal révolutionnaire on demande à une femme si elle n'a pas dit devant témoins qu'il fallait un roi » ; elle répond « qu'elle n'a point parlé d'un *roi* tel qu'était Capet ou tout autre, mais d'un *rouet maître*, instrument à filer ». Elle est tirée de la *Grammaire historique de la langue française* de Kristoffer Nyrop (1908) et non des cahiers d'étudiants de Saussure.

5 Le schéma des rapports associatifs à quatre branches autour du mot « enseignement » figurant dans le *CLG* (Saussure [1916] 1967 : 175) est une création des éditeurs. Ils ont fusionné l'exemple d'« enseignement » donné par Saussure pour illustrer les rapports associatifs et un schéma en étoile consigné, sous différentes formes, par plusieurs auditeurs. Si les quatre branches du schéma correspondent au contenu de l'enseignement saussurien, les éditeurs ont, par souci d'homogénéité, remplacé l'exemple donné par Saussure pour la série associative fondée sur le signifiant – « *blau, durchbläuen* » – par la série « enseignement – clément – justement ». C'est l'une des raisons qui poussent Robert Godel à écrire que « [Bally et Sechehaye] ont ajouté au schéma des rapports associatifs la série factice : *enseignement, clément, justement*, etc., qui n'a aucun titre à y figurer » (Godel 1957 : 248). Françoise Gadet a analysé les raisons théoriques qui expliquent les réticences des interprètes de Saussure (Bally, Sechehaye, Godel) à accepter ces rapports associatifs fondés sur le signifiant dont la particularité est d'échapper au sens (voir Gadet 1987 : 118 *seq.*).

signifiant et le signifié (*enseignement, enseigner, enseignons, enseigne*), celles « reposant sur le signifié » (*enseignement, instruction, apprentissage, éducation*) et celles reposant sur une « simple communauté des images auditives » (il donne l'exemple de *blau, durchbläuen* en précisant que cette dernière forme « n'a pas de rapport avec *blau* »⁶) sans réserver à cette catégorie un statut inférieur (CLG/E 2027 III C 383). Cet intérêt pour les associations fondées uniquement sur le signifiant, à la base de nombreux jeux de mots, semble avoir été oblitéré dans la réception de Saussure par plusieurs facteurs. L'un d'entre eux réside dans la lecture fortement réductionniste qui a été faite des rapports associatifs tels que les conçoit Saussure. L'adoption par la vulgate structuraliste du remplacement proposé par Hjelmslev de « rapport associatif » par « rapport paradigmatique » en est un signe révélateur. Or, substituer à la dualité syntagmatique/associatif le couple syntagmatique/paradigmatique n'est pas qu'un rhabillage terminologique. C'est un déplacement conceptuel puisque chez Hjelmslev les paradigmes sont définis par la commutation comme « une classe d'éléments qui peuvent être placés à une même place sur la chaîne » (Hjelmslev 1966 : 56). Rien de tel chez Saussure où les rapports associatifs ne se limitent pas aux éléments commutables : les associations se présentent en nombre indéfini et dans un ordre indéterminé. Les séries associatives qui s'établissent dans l'esprit des sujets parlants ne sont dès lors ni préconstruites, ni hiérarchisées. Ainsi entendus, les rapports associatifs englobent et dépassent les rapports paradigmatiques structuraux, d'autant plus que Saussure prend le terme de « paradigme » dans son sens étroitement grammatical en le réservant, dans ses textes et dans son enseignement, aux phénomènes de flexion. La « coordination associative par association psychique avec d'autres termes existant dans la langue »⁷ que le linguiste expose à ses étudiants intègre toutes les associations établies par les sujets parlants sans préjuger de leur validité scientifique, c'est-à-dire de leur pertinence dans le fonctionnement du système. Il se démarque en cela des jugements axiologiques qui affleurent çà et là chez les rédacteurs du *Cours de linguistique générale* et notamment au sujet des associations fondées sur le seul signifiant qui drainent, on l'a vu, les adjectifs « anormales », « inférieures », « absurdes »⁸.

⁶ Le mot est écrit aussi *durchbleuen*, il dérive de *Bleuel* ('battoir').

⁷ CLG/E 1999 III D 263.

⁸ Marie-José Béguelin (1995) a bien montré que cette censure du CLG sur les rapprochements fondés sur le seul signifiant correspondait à une méfiance de Bally pour les calembours et les rapprochements paronymiques qui s'exprime depuis le *Traité de stylistique française* (1909) jusqu'à *Linguistique générale et linguistique française* (1932, 1944²).

À rebours de toute approche normative, Saussure accorde la primauté, pour l'analyse linguistique, à la conscience des sujets parlants. Cette conviction est fondamentale et ancienne chez lui : elle se trouve développée dès 1891 au moment de la rédaction du projet de l'ouvrage provisoirement intitulé *De l'Essence double du langage*. En s'interrogeant sur les points de vue possibles qui donnent consistance aux faits de langage, Saussure établit que c'est la conscience qui fonde une unité linguistique : « il n'existe linguistiquement », écrit-il, « que ce qui est aperçu par la conscience, c'est-à-dire ce qui est ou devient signe »⁹. Ce primat donné à la conscience des sujets comme observatoire de la langue en synchronie est rappelé dans l'enseignement de linguistique générale, tout particulièrement dans le premier cours de 1907, où le professeur confronte les analyses morphologiques des grammairiens et celles développées par les locuteurs :

<Jusqu'à présent> nous ne nous sommes pas occupés des *analyses des grammairiens* et nous n'avons recherché que ce qui est vivant dans la conscience des sujets parlants. C'est un danger, <en> linguistique, de mêler les décompositions faites à différents points de vue avec <celles< faites par la langue ; il est bon de faire le parallèle <et de confronter les procédés du grammairien pour décomposer le mot dans ses unités avec le procédé des sujets parlants. Par> cette opposition on pourra mieux définir jusqu'où va l'analyse intérieure et instinctive. Le procédé instinctif par lequel on décompose les mots, notamment dans les langues indo-européennes, est des plus simples et repose sur des opérations parfaitement définies quoique les linguistes ne soient pas au clair sur ce qui justifie l'analyse.

(CLG/E 2781 seq. I R. 2.58–59)

Entre l'analyse savante des grammairiens et l'analyse spontanée des locuteurs, c'est à cette dernière qu'est donnée la priorité :

La langue ne peut pas procéder comme le grammairien ; elle est à un autre point de vue et les mêmes éléments ne lui sont pas donnés ; elle fait ce qui par le grammairien est considéré comme des erreurs, <mais> qui n'en sont pas car il n'y a de sanctionné par la langue que ce qui est immédiatement reconnu par elle.

Entre l'analyse subjective des sujets parlants eux-mêmes (qui seule importe !) et l'analyse objective des grammairiens il n'y a donc aucune correspondance, quoiqu'elles soient fondées toutes deux en définitive sur la même méthode (confrontation des séries). <Si le grammairien opère subjectivement et objectivement il n'arrive pas au même résultat et l'on peut> dire dans ce cas qu'une des deux analyses ne se justifie pas. Quelle est la valeur de l'analyse objective par rapport à l'autre ? (CLG/E 2759–2762 I R. 2.65–66)

9 Saussure (2002 : 45) = (2011 : 103).

Avec cette distinction entre « analyse subjective des sujets parlants » et « analyse objective des grammairiens » c'est la distinction entre métalinguistique et épilinguistique qui est explicitement thématifiée. En assimilant la langue à la conscience des sujets parlants, Saussure légitime toutes les manifestations de l'activité épilinguistique des locuteurs : analyses spontanées, procédures de re-motivation, associations paronomastiques, calembours... Qu'elles coïncident ou non avec les analyses savantes, ces procédures d'analyse, sur lesquels reposent les jeux de langage, concernent le linguiste en ce qu'ils témoignent d'un « certain sentiment linguistique »¹⁰. Aussi, bien que Saussure n'étudie pas spécifiquement, dans ses textes et son enseignement de linguistique générale, les procédures à l'œuvre dans les jeux de mots, il s'intéresse de près à deux phénomènes qui font intervenir l'activité épilinguistique des locuteurs : l'étymologie populaire et l'homophonie.

2.1 L'étymologie populaire

Saussure propose, dans le premier cours de linguistique générale, une analyse approfondie des phénomènes d'étymologie populaire, exempte des préjugés normatifs de son temps (voir Béguelin 1995). Son intérêt pour l'étymologie populaire s'était déjà manifesté peu d'années auparavant, dans la correspondance avec Charles Bally (Amacker 1994 : 94) et dans une étude parue en 1905, « D'ὠμήλυσις à Τριπτόλεμος », où il analyse la formation de deux composés grecs : l'un est issu du vocabulaire médical (ὠμήλυσις désigne un cataplasme de farine), l'autre (Τριπτόλεμος) est un nom propre¹¹. Contre l'étymologie sa-

¹⁰ CLG/E 2815 I R. 2.52.

¹¹ Cet article qui se présente comme une modeste étude étymologique aboutit à des considérations plus générales sur le mythe d'Eleusis : il est donc peut-être à mettre en relation avec les travaux sur les légendes que Saussure mène à cette période (cf. Saussure 1986). Dans la conclusion de l'article, Saussure fait le lien entre l'étymologie populaire et l'hypothèse de « mythes euphémiques » : « La préoccupation particulière des anciens d'éviter toujours dans le langage une expression qui pût sembler contenir une offense à quelque divinité, a aussi sa répercussion dans le mythe, et on pourrait parler de 'mythes euphémiques' comme de locutions euphémiques tendant à tourner, par crainte religieuse, le sens réel des choses. » (Saussure [1905] 1922 : 584). Cet intérêt pour le mythe d'Eleusis et les phénomènes de tabou est probablement à relier au livre de James George Frazer, *The Golden Bough* (1890¹), dont on ignore si Saussure l'a lu. Les thèses de Frazer connaissent, à la charnière du XIX^e et du XX^e siècle, un important retentissement – Émile Durkheim ([1898] 1969 : 37–101), Marcel Mauss et Henri Hubert (1903), Arnold Van Gennep (1904), Antoine Meillet ([1906] 1921 : 281–291) ou Sigmund Freud ([1913] 1971) les citent et les discutent –, ce qui n'a pas dû laisser Saussure indifférent.

vante admise, qui fait dériver les deuxièmes membres de ses composés respectivement de λύσις (« infusion ») et de πτόλεμος (« guerre »), Saussure voit dans ces deuxièmes membres respectivement des formes d'ἄλεσις (« mouture ») et d'*ὄλεμος (« grain d'orge ») que les locuteurs ne parviennent plus à reconnaître. C'est là, écrit-il, un fait « d'étymologie populaire imparfaite, ou 'inachevée', où le second terme reste privé de sens, livré à l'inconnu, sans essai d'interprétation » (Saussure 1922 [1905] : 578). Saussure met en relation, dans « Δ'ὠμήλυσις à Τριπτόλεμος », les étymologies savantes des grammairiens et les rapprochements spontanés des locuteurs qui cherchent à remotiver les éléments du système qui leur paraissent obscurs :

Les entreprises de l'étymologie populaire égalent ou dépassent en ingéniosité celles du grammairien, c'est là le facteur à ne pas jamais oublier complètement. On commettrait des erreurs inverses en ce cas. Alors même qu'elle se contente parfois d'un résultat imparfait (ὠμή λυσις), les petits miracles qui s'accomplissent ailleurs sous ce principe peuvent émerveiller le linguiste, et le tromper fort bien à chaque instant, de sorte que si le nom de Τριπτόλεμος n'était que l'arrangement d'un composé sans rapport à πτόλεμος (composé devenu inintelligible par l'oubli du sens d'ὄλεμος), le fait pourrait difficilement passer en lui-même pour offrir une particularité bien remarquable. (Saussure 1922 [1905] : 583)

Dans la lignée de ce plaidoyer pour la prise en compte des analyses non expertes qui affectent le système linguistique, Saussure consacre, devant ses étudiants du premier cours, un développement important à l'étymologie populaire qu'il place au côté du changement phonétique et de la création analogique comme le troisième facteur – plus marginal – du changement linguistique. Après avoir proposé une définition provisoire du phénomène – « un mot est estropié dans la bouche des gens qui parlent parce qu'on ne le comprend pas dans sa forme traditionnelle et qu'on essaye de lui donner un sens, ou plus ou moins un sens » (CLG/E 2639-2641 I R 3.2) –, il s'attache à la distinguer des créations analogiques. Alors que l'analogie est traitée comme un principe général des créations de la langue et suppose l'oubli d'une forme que les locuteurs suppléent, l'étymologie populaire ne touche que certaines catégories du lexique – mots rares ou empruntés à une langue étrangère – et procède du souvenir d'une ancienne forme que les locuteurs réanalysent. Saussure se livre alors à une typologie fine du phénomène, non reprise intégralement par les éditeurs du CLG, en distinguant trois cas de figure :

« 1. l'étymologie peut rester latente, c'est-à-dire ne se manifester que par l'interprétation qu'on donne du mot sans que cela provoque un changement de forme et cela par hasard » (CLG/E 2647 I R 3.3). Un des exemples donnés est celui, repris par les éditeurs du CLG, du verbe allemand *durchbläuen* associé abusi-

vement à l'adjectif *blau*. Ce type d'étymologie est dit latent, car il n'introduit pas d'innovation dans la langue.

« 2. L'étymologie populaire peut être aussi effective mais sans créer de mots nouveaux, et en tombant dans les mots anciens déjà connus elle ne constitue pas un apport pour la langue » (CLG/E 2653 I R 3.5). Tous les exemples donnés de ce cas de figure relèvent de la composition. L'analyse erronée d'un composé ancien, dont la structure est devenue opaque, n'introduit pas d'innovation car chaque membre du composé créé correspond à un mot existant dans la langue. Saussure donne l'exemple, déjà présent dans l'article « D'ὠμήλυσις à Τριπτόλεμος », du nom de la perle de mer en vieil-allemand (*merigreoz*) qui est rattaché à tort aux noms de la mer (*meri*) et de la pierre (*greoz*) alors qu'il vient du latin *margarita*. Les composés ὠμήλυσις et Τριπτόλεμος relèvent également de ce cas de figure.

« 3. L'étymologie populaire peut être effective quant à la forme et en même temps ne pas tomber dans les mots déjà existants, créer un mot nouveau » (CLG/E 2657–2659 I R 3.7). C'est le phénomène qui intéresse le plus les linguistes car il est source d'innovations linguistiques par « hybridation » : ainsi *maladerie* a été créé à la place de *maladerie* dérivé de *malade*, par l'influence de *ladre*, *ladrerie* (ibid.).

Dans l'inventaire des analyses morphologiques spontanées donnant lieu ou non à des innovations lexicales, Saussure laisse une place pour les rapprochements non sanctionnés par l'usage. C'est dans la deuxième catégorie qu'il range les exemples de rapprochements ponctuels, assimilables à des jeux de mots délibérés ou involontaires :

Pendant la guerre franco-allemande on appelait la *landwehr* allemande la *langue verte* dans certains départements français. Ce n'est pas un mot de plus dans le vocabulaire, car *langue* et *verte* existaient déjà auparavant. Pour *huile de foie de morue* : *huile de foie d'amoureux*. (CLG/E 2655 I R 3.6)

Les deux exemples reposent sur des paronymies (association par similitude approximative de signifiants), l'une translinguistique (*landwehr* / *langue verte*), l'autre intralinguistique (*de morue* / *d'amoureux*) ; ils témoignent des phénomènes de remotivation des signes linguistiques à l'œuvre dans les jeux de langage. Non validés par la communauté, ces rapprochements paronymiques n'entrent toutefois pas dans la langue, mais appartiennent à ce que Saussure appelle « un fait de parole ». On ne s'étonnera donc pas que les cours de linguistique générale ne contiennent pas de développement spécifiquement consacré aux jeux de mots ponctuels – même si leur affinité avec le processus d'étymo-

logie populaire est notée – puisqu'ils relèvent pleinement d'une linguistique de la parole annoncée dans le troisième cours mais non développée.

2.2 L'homophonie

Le problème de l'homophonie, à la source de nombreux jeux de mots, revient de manière récurrente dans la réflexion linguistique de Saussure. Dans le manuscrit de *L'Essence double*, il intervient pour établir l'opposition fondamentale entre ce que le linguiste appelle alors la « forme-sens », prémisse du signe linguistique, et la « figure vocale ». La figure vocale est définie comme une entité matérielle « qui relève de la physiologie et de l'acoustique » et qui est donc l'objet de la phonétique articulatoire et de la phonétique historique¹². C'est une entité phonique qui peut, à tout moment, servir de signe, devenir le support matériel de l'association sémiotique : « Une figure vocale devient une forme depuis l'instant crucial où on l'introduit dans le jeu des signes appelé langue »¹³. Inversement, « à l'instant où le signe perd la totalité de ses significations, il n'est rien qu'une figure vocale »¹⁴. Ces figures vocales, enfin, n'ont, en elles-mêmes, d'existence que physico-acoustique :

Les figures vocales qui servent de signes n'existent pas [...] dans la langue instantanée. Elles existent à ce moment pour le physicien, pour le physiologiste, non pour le linguiste ni pour le sujet parlant. (Saussure 2002 : 73 = Saussure 2011 : 80)

Ce qui donne à une « figure vocale » une existence dans la langue, ce qui en fait une « forme-sens », est la conscience qu'en ont les locuteurs. Pour expliquer la différence entre « figure vocale » et « forme-sens » sur la base de ce critère, Saussure se sert précisément dans une note du phénomène d'homophonie :

On appelle *forme* une figure vocale qui est déterminée *pour la conscience des sujets parlants*. (La seconde mention est en réalité superflue parce qu'il n'existe rien que ce qui existe pour la conscience ; donc si une figure vocale *est* déterminée, c'est qu'elle l'est pour [])¹⁵

Par quoi cette figure vocale est-elle *déterminée* pour la conscience des sujets parlants ?

¹² Voir Saussure (2002 : 31, 44, 67 *seq.*) = Saussure (2011 : 170, 102, 173 *seq.*).

¹³ Saussure (2002 : 38) = Saussure (2011 : 132).

¹⁴ Saussure (2002 : 44) = Saussure (2011 : 101–102).

¹⁵ Les crochets vides [] indiquent une interruption du texte.

1° Est-ce, <...> l'imaginer au premier abord [par la succession identique de sons identiques], par les sons qui s'y trouvent ? – Nullement. Un homme habitant le *Cher* peut passer sa vie sans se rendre compte que ce nom de son département ne diffère pas, en ses sons, du mot qu'il prononce dans *cher ami*. (Différents exemples).

(Saussure 2002 : 49 = Saussure 2011 : 133–134)

La même idée revient ailleurs :

Un mot n'existe véritablement, et à quelque point de vue qu'on se place, que par la sanction qu'il reçoit de moment en moment de ceux qui l'emploient. C'est ce qui fait qu'il diffère d'une succession de sons et qu'il diffère d'un autre mot, fût-il composé de la même succession de sons. (Saussure 2002 : 83 = Saussure 2011 : 112)

Contre les linguistes qui traitent le langage comme un donné préalable, Saussure s'attache à démontrer que tout fait de langage est construit par un point de vue et qu'en la matière différents points de vue sont possibles. Alors que la linguistique historique de son temps, et spécifiquement l'école néogrammairienne concentrée sur la régularité des lois phonétiques, s'intéresse prioritairement aux « figures vocales », Saussure entend réintroduire la signification – la « forme-sens » – qui n'existe que dans un état de langue tel que l'appréhende un sujet parlant. L'identité phonétique entre le nom du *Cher* et l'adjectif *cher* sert précisément à discriminer ces approches. Hors de la conscience des sujets, il n'y a pas, pour Saussure, d'homophonie ; seulement l'identité de deux séquences de son. L'homophonie n'existe que du point de vue d'un sujet qui reconnaît entre deux « formes-sens » une identité phonique. « Au premier abord », les sujets parlants n'ont donc conscience que des signes linguistiques dans un état de langue : c'est ce qui fondera la définition de la linguistique synchronique dans les deux derniers cours de linguistique générale¹⁶. Les figures vocales sont secondes dans la conscience. Leur découverte par le sujet parlant – car on peut imaginer un locuteur découvrant l'homonymie de *Cher* et de *cher ami* – nécessite une opération mentale. C'est ce type d'opération mentale qui est l'objet de la réflexion dans un autre texte manuscrit, écrit à la même époque, où Saussure part d'un cas d'homophonie translinguistique :

¹⁶ Voir dans le deuxième cours : « Dans l'ordre synchronique il n'y a qu'une variété et qu'une méthode possible [...] : observer ce qui est ressenti par les sujets parlants. » (CLG/E, 1503–1504 II R 85), et dans le troisième cours : « La linguistique statique s'occupera de rapports logiques et psychologiques <entre termes> coexistants <tels qu'ils sont> aperçus par la même conscience collective (dont du reste une conscience individuelle peut donner l'image – chacun de nous a en soi la langue) et formant un système. » (CLG/E, 1660 III C 362).

En admettant par exemple que nous sachions (quelle formule donner) au milieu du système grec (à) la valeur *vw* et en français à la valeur *nu*, il est évident que la figure vocale *nü* (existait) hors de toute valeur et de tout idiome, hors de tout lieu, de tout temps et de toute circonstance. Sans même savoir si elle correspond à un mot grec ou à un mot français.

(CLG/E 126 [3295] = Saussure 2002 : 198)

Il poursuit en faisant de la figure vocale l'un des points de départ de sa réflexion sur les identités dans le langage humain. Alors qu'il avait posé, dans *L'Essence double*, la non-existence linguistique de la figure vocale pour le sujet parlant, il détermine ici son existence pour le sujet développant une approche réflexive de la langue. Pour celui-ci, la figure vocale existe dès lors qu'est établi un rapport d'identité :

Elle [la figure vocale] existe parce que nous la déclarons identique à elle-même. Mais nous ne pouvons pas la déclarer identique à elle-même sans invocation (tacite) d'un *point de vue* : autrement, nous pourrions tout aussi bien déclarer identique à lui-même *cantare* : *chanter*. Nous faisons donc tacitement appel, pour proclamer l'existence de *nü*, au jugement d'identité prononcé par l'oreille, de même que nous faisons appel, pour affirmer (l'existence unie) de *cantāre* et *chanter*, à une autre espèce d'identité, découlant d'un autre ordre de jugements ; mais dans aucun cas nous ne cessons de recourir à une opération (très positive) de l'esprit : l'illusion des choses qui seraient *naturellement données* dans le langage est profonde. (CLG/E 126–129 [3295] = Saussure 2002 : 198–199)

Saussure dégage ainsi trois types d'identité à partir du mot *cantare* : identité phonique (entre deux figures vocables *cantāre* et *cantāre*), identité synchronique (entre deux formes-sens *cantāre* et *cantāre* toutes deux dotées d'un sens et extraites d'un même état de langue), et l'identité diachronique (entre les « formes-sens » *cantāre* et *chanter*¹⁷). Un même signe peut ainsi être pris dans trois rapports d'identité. L'identité phonique concerne deux figures vocales prises indépendamment de tout état de langue. On la découvre au sein d'un même idiome (*Cher / cher ami*) ou d'idiomes différents (l'infinitif latin *cantare* et « un mot *kantare* en hottentot »¹⁸). L'identité synchronique met en jeu des signes linguistiques pris dans un même état de langue tandis que l'identité diachronique porte sur des signes linguistiques pris dans des états de langue distincts. Parmi ces trois rapports d'identité, les sujets parlants n'ont conscience que des identités synchroniques. L'identité phonique et l'identité diachronique sont obtenues par les activités réflexives des sujets parlants sur le langage, qu'elles soient spontanées (jeux de mots, autonymie) ou expertes (poésie, linguistique).

17 CLG/E 129 [3295] = Saussure (2002 : 198).

18 CLG/E 128 [3295] = Saussure (2002 : 198).

L'homonymie illustre la distinction entre l'identité synchronique, immédiatement perceptible par les sujets parlants, et l'identité phonique, construite par une activité épilinguistique ou métalinguistique.

Dans les cours de linguistique générale donnés une vingtaine d'années après l'écriture de ces textes, la réflexion sur l'identité reste centrale mais elle est présentée différemment. Le problème de l'homonymie est évoqué en passant dans le chapitre du troisième cours consacré aux identités :

Un orateur parle de la guerre, et répète quinze ou vingt fois le mot *guerre*. Nous le déclarons identique. <Or chaque fois que le mot est prononcé, il y a des actes séparés.> Voilà déjà un premier point.

Mais ensuite si nous considérons cet autre point que dans la même phrase je puis dire par exemple : *son* violon a le même *son* ; si précédemment je m'étais appliqué sur l'identité du son, je verrais ici que la tranche auditive *son* répétée deux fois ne représente pas une identité. De même si on surprend la même suite auditive dans « cet animal *porte plume* et bec » et « prête-moi ton *porte-plume* », nous ne reconnaissons pas qu'il y a là une identité. Il faut qu'il y ait identité dans l'idée évoquée. Elle comporte, cette identité, un élément subjectif, indéfinissable. Le point exact <où il y a identité> est toujours délicat à fixer. Dans *lentille* (légume et microscope) y a-t-il identité ou non ? Si le moyen nous fait défaut, cela n'est pas notre faute. Il faut la correspondance parfaite dans la tranche auditive avec la correspondance appréciablement parfaite dans l'idée évoquée. <Tout le mécanisme de langue roule autour d'identité et différence.> Remarquons seulement ici que poser la question des unités ou celle des identités, c'est la même chose.

(CLG/E 1764–1762–1769 III C 294–295)

Les questions évoquées dans ce passage font écho à celles traitées dans les écrits théoriques vingt ans plus tôt. Qu'est-ce qui fonde une identité linguistique ? Qu'est-ce qui justifie que l'on dise que deux signes produits dans deux actes de paroles sont les mêmes ? Les problèmes passés en revue – la différence entre identité synchronique (*guerre* répété dans un discours) et identité phonique (*son* et *son*), la consécration seconde des figures vocales (cet animal *porte plume* / ton *porte-plume*), la frontière entre homonymie et polysémie (le cas de *lentille*) – intéressent directement l'approche linguistique des jeux de mots.

Si la réflexion sur les identités est unanimement reconnue comme centrale dans la réflexion théorique de Saussure, le questionnement sur l'identité phonique, qui y occupe une place importante, passe bien souvent inaperçu. L'invisibilisation de ce questionnement tient en grande partie aux partitions effectuées dans le corpus saussurien car, tandis que les cours de linguistique générale se concentrent sur les identités synchroniques et les identités diachroniques, le problème de l'homophonie et de ce qui fonde l'identité phonique est au cœur

d'une autre recherche de Saussure où il rencontre également la problématique des jeux sur le langage : les anagrammes.

3 Jeu de mots et jeu phonique dans la recherche des anagrammes

Rappelons, en préambule, que la préoccupation initiale de Saussure avec ses anagrammes¹⁹ n'est pas celle des jeux de mots mais celle de l'organisation systémique des phonèmes dans les poèmes. L'hypothèse des anagrammes dans la poésie gréco-latine que Saussure développe entre 1906 et 1909 est directement issue d'un questionnement métrique. Elle s'inscrit dans un réseau d'autres recherches menées par le linguiste sur la métrique verbale et la statistique phonétique dans les poésies sanscrites, grecques et latines (v. Testenoire 2013 : 25–64). Or, ce questionnement formel, à l'origine de l'hypothèse des anagrammes, a été oblitéré dans les articles et le livre de Jean Starobinski, *Les mots sous les mots* (1971), qui l'ont fait connaître²⁰. La réception qui s'est développée à partir du livre de Starobinski dans les années 60 et 70 est due principalement aux groupes littéraires d'avant-garde de l'époque (*Tel Quel*, *Change*, *Action poétique*) mais aussi à des penseurs d'horizons divers (Jakobson, Barthes, Lacan, Derrida, etc.). Ceux-ci ont lu la recherche des anagrammes

19 Précision terminologique : nous parlons de manière générique d'«anagramme» mais Saussure a essayé, dans ses cahiers, d'autres termes pour désigner le même phénomène : hypogramme, paragramme, logogramme, antigramme et homogramme. Sur ces variations terminologiques dans la recherche de Saussure, voir Wunderli (1972 : 42–54) et Testenoire (2013 : 65–115).

20 Le livre de Jean Starobinski, qui réunit cinq articles parus entre 1964 et 1970, a porté à la connaissance d'un large public le travail sur les anagrammes de Saussure et a suscité un engouement pour cette hypothèse jusqu'au début des années quatre-vingt. Depuis le travail séminal de Starobinski, quatre ouvrages principaux ont été consacrés aux anagrammes : celui de Peter Wunderli (1972) étudie le lien entre les anagrammes et la linguistique générale de Saussure, ainsi que son appropriation par les théoriciens de la littérature de l'époque (*Tel Quel*, Kristeva, Greimas, etc.) ; celui de Francis Gandon (2002) est une étude épistémologique basée sur les cahiers consacrés à Lucrèce ; celui de Federico Bravo (2011) s'intéresse à l'hypothèse de l'anagramme en relation avec les théories cognitives de la lecture et avec la psychanalyse ; celui de Pierre-Yves Testenoire (2013) propose une étude historique et épistémologique de la démarche des anagrammes en s'appuyant sur la découverte de nouveaux manuscrits de Saussure au tournant du XX^e et du XXI^e siècle.

sous l'angle qui les intéressait : celui de la sémiotique littéraire²¹. Abordés dans cette perspective, les anagrammes ont été réduits, dans le meilleur des cas, à une quête interprétative, dans le pire des cas, à une lecture cryptologique délirante des poèmes, sans prendre en compte la spécificité du questionnement saussurien sur la structuration phonologique des plus anciens textes versifiés des langues indo-européennes, questionnement qui s'ancre dans les problématiques et la méthodologie de la grammaire comparée²².

Parti d'une interrogation sur la versification des vers archaïques latins, le travail saussurien cherche à expliquer les phénomènes d'itération phonique fréquents qu'on y rencontre. Dans un premier temps, Saussure développe l'hypothèse selon laquelle les vers saturniens, les stances du Vêda et les poèmes homériques seraient structurés par une répartition équilibrée des phonèmes selon un principe qu'il dit « de parité » ou « de symétrie », chaque phonème devant figurer en nombre pair dans le poème. Ses analyses s'orientent donc dans un premier temps vers l'inventaire des phonèmes à l'intérieur d'un groupe de vers pour mettre au jour ce principe de distribution selon des lois arithmétiques. Comme la vérification de cette hypothèse appliquée à des corpus de plusieurs milliers de vers nécessite, selon les termes de Saussure, « des opérations et des combinaisons arithmétiques à faire dresser les cheveux sur la tête »²³, le linguiste abandonne progressivement cette explication pour lui substituer celle d'une distribution des phonèmes au sein du vers par imitation d'un mot inducteur. Selon cette nouvelle hypothèse, les vers antiques obéiraient à un principe de composition, auquel Saussure donne le nom d'anagramme, consistant à reproduire en leur sein les syllabes identiques à celles d'un mot donné. L'hypothèse de l'anagramme que Saussure développe dès lors revient à canaliser l'étude de la structure phonique du vers par le biais d'un mot – ce qu'il appelle le « thème » ou le « mot-thème » – et des échos que ce mot entretient avec les autres mots du vers. Cette hypothèse est, en somme, un repli stratégique par rapport à l'ambition initiale, comme Saussure le reconnaît lui-même explicitement dans un de ses cahiers consacrés aux anagrammes chez Homère :

Mais si ce doute peut à tout instant s'élever, de ce qui est le mot-thème, et de ce qui est le groupe répondant, c'est la meilleure preuve que tout se répond d'une manière ou d'une autre dans les vers, offerts à profusion, où semble jouer l'anagramme. Loin de supposer

²¹ Sur l'histoire de la réception des anagrammes dans les années 60-70, voir Testenoire (2016a).

²² Sur la relation entre les recherches de Saussure, spécifiquement les anagrammes, et le domaine de la « poésie indo-européenne », voir Testenoire (2017).

²³ Cf. lettre à Charles Bally du 22 juillet 1906 (Amacker 1994 : 107).

que la question doit forcément avoir à partir du mot que je dis anagrammisé, je serais enchanté qu'on me montrât par exemple qu'il n'y a pas d'anagramme, mais seulement une répétition des mêmes syllabes, ou éléments, selon des lois de versification n'ayant rien à voir avec les noms propres ni avec un mot déterminé. C'est sous cette vue et cette supposition précisément que j'avais moi-même abordé le vers homérique, croyant avoir des raisons de soupçonner une proportion régulière de voyelles et de consonnes ; – je n'ai pas pu la trouver, j'ai vu en revanche l'anagramme établissable à tout instant, et je m'en tiens à celui-ci pour qu'une voie quelconque soit ouverte sur des phénomènes que je tiens pour incontestables dans leur valeur générale. Le grand bienfait de sera de savoir d'où part l'anagramme : mais l'anagramme en lui-même, ou la continuelle reproduction des mêmes syllabes sur un espace de variant de 1 vers à 50 vers, sera comme j'en ai la confiance, un fait que toutes les recherches et tous les contrôles arriveront à confirmer invariablement. (Saussure 2013 : 118–119)

Même si pour Saussure « tout se répond d'une manière ou d'une autre dans le vers », sa méthode change avec l'hypothèse de l'anagramme. Ses analyses ne prennent plus en compte la totalité du vers mais se concentrent sur le lexique, ce qui nous rapproche de la problématique des jeux de mots. S'opère néanmoins une sélection au sein du lexique puisque les « mot-thèmes » dont il étudie les échos sont très majoritairement des noms propres, quelquefois des noms communs, ou des adjectifs, mais jamais des verbes ou d'autres parties du discours. La restriction sur les noms propres semble avoir deux raisons principales. La première, qu'on peut qualifier d'externe, tient au poids de la tradition qui a installé dès l'Antiquité le nom propre comme l'entrée privilégiée pour l'interprétation des jeux verbaux chez les poètes. Elle reste vivace à l'époque de Saussure : elle s'illustre, par exemple, dans le rôle crucial accordé aux noms propres en histoire des religions à la suite de la publication des *Götternamen* d'Hermann Usener²⁴. Une seconde raison, interne celle-là, tient à la spécificité linguistique du nom propre qui permet à Saussure, non pas d'évacuer le sens – car contrairement à ce que l'on a parfois écrit à partir du *Cours de linguistique générale*, Saussure ne considère pas les noms propres comme des signes sans signifié²⁵ –, mais permet de neutraliser le signifié dans son analyse des vers.

²⁴ Sur la démarche d'Usener dans ses *Götternamen* paru en 1896, voir Scheid et Svenbro (2005 ; 2011). Si l'étude que fait Usener des noms divins dans les textes grecs archaïques a eu un impact important sur l'approche des mythes dans la première moitié du XX^e siècle, grâce notamment à la lecture qu'en fait Cassirer dans *Langage et mythe*, elle ne semble avoir exercé aucune influence sur le travail de Saussure.

²⁵ Sur la base du *Cours de linguistique générale*, plusieurs commentateurs (Gary-Prieur 1994 : 3, Leroy 2004 : 19, ou Vaxelaire 2005 : 556–559) ont affirmé que Saussure souscrivait à la thèse millienne des noms propres vides de signification. La prise en compte des écrits de Saussure,

Voici, à titre d'exemple, à quoi ressemble une analyse anagrammatique de Saussure, une de ses nombreuses microscopies qui composent ses cahiers d'anagrammes :

Iliade N, 656.

Mention des Paphlagoniens :

656. τὸν μὲν Παφλαγόνες μεγαλήτορες ἀμφεπένοντο

657. ἐς δίφρον δ' ἀνέσαντες ἄγον προτὶ Ἴλιον ἰρήν²⁶

Παφλαγόνες est répété, dès le même vers, dans

μεγαλήτορες ἀμφεπένοντο,

et l'anagramme n'est point des plus banals à cause de la rareté relative du ψ et même du ϕ .

À remarquer d'ailleurs seulement le groupe - ψ -, et le groupe - $\gamma\alpha\lambda$ - renversement de - $\lambda\alpha\psi$ - ; enfin - $\alpha\mu\phi$ - qui se rapproche de - $\alpha\phi$ -. (Ainsi que - $\epsilon\zeta$ -.)

Un des deux mots, ἀμφεπένοντο, offre purement les timbres vocaliques de Παφλαγόνες.

En second lieu, 657 renouvelle l'anagramme. On peut relever dans ce second anagramme les groupes

- $\alpha\psi\psi$ - (ἄγον) cf. Παφλαγον-

- $\epsilon\zeta$ - donné trois fois.

et aussi que le ϕ figure dans un groupe à liquide - $\phi\rho$ - rappelant - $\phi\lambda$ -, d'autant qu'un groupe - ψ -, vient après. (Le λ dans Ἴλιον.)

(Saussure 2013 : 113)

L'analyse porte ici sur deux vers du chant 13 de l'*Iliade* où Saussure cherche l'anagramme du nom des Paphlagoniens, Παφλαγόνες [*Paphlagonēs*]. Il met en évidence dans le segment textuel *μεγαλήτορες ἀμφεπένοντο* [*megalētores amphēpenonto*] les échos, soit exacts soit approximatifs, que reçoivent les « groupes phoniques » du thème Παφλαγόνες [*Paphlagonēs*]. La description du phénomène anagrammatique ne fait intervenir, on le voit, ni analyse sémantique, ni analyse proprement linguistique – les données grammaticales ou prosodiques du passage concerné par le phénomène anagrammatique sont indifférentes : seule compte la reproduction phonétique du thème.

Avec ce type d'analyse, on est loin à la fois de la figure traditionnelle de l'anagramme mais aussi des opérations de cryptage auxquelles la recherche de Saussure est parfois associée. Il ne s'agit pas de révéler des mots cachés dans le texte puisque les « mots-thèmes » sont le plus souvent présents dans les vers, comme c'est ici le cas de Παφλαγόνες. L'opération anagrammatique telle que la pratique Saussure n'entraîne ni révélation ni gain herméneutique, contraire-

publiés de son vivant ou laissés à l'état manuscrit, atteste qu'il n'en est rien (cf. Testenoire 2008 et 2013 : 262–268).

26 « Autour de lui s'empressaient les Paphlagoniens magnanimes / qui, sur son char, l'emmenèrent vers Ilios, ville sainte » (trad. de Philippe Brunet).

ment à l'usage traditionnel de l'anagramme dans l'Antiquité, à la Renaissance sous l'influence des méthodes cabalistiques, ou à l'époque moderne – que l'on songe, par exemple, aux anagrammes que Tzara décrypte chez Villon²⁷. Ainsi, lorsque Saussure cherche à résumer son hypothèse de travail, il n'utilise pas la thématique du cryptage ou du secret, mais celle du jeu :

À ce qu'il semble, les poèmes homériques seraient au nombre des vieux monuments de poésie qui, fidèles à la tradition indo-européenne, pratiquent le jeu de mots, c'est-à-dire un jeu phonique quelconque sur les mots – ou plus spécialement sur les noms – ayant une importance pour le texte par l'attention qu'ils peuvent revendiquer dans le passage, épique ou lyrique, où il est question d'un personnage. (Saussure 2013 : 380)

Cette définition du phénomène anagrammatique comme jeu de mots entendu au sens de « jeu phonique sur les mots » revient dans plusieurs passages fragmentaires des cahiers d'anagrammes ou dans la correspondance à ce sujet :

Dans notre supposition, et si ce que je crois avoir observé n'est pas entièrement imaginaire, Homère pratiquerait couramment un genre de jeu phonique sur les mots ou sur les noms [] (Saussure 2013 : 375)

Le genre de jeu phonique qui serait pratiqué dans Homère (si nos observations sont fondées à un degré quelconque), vise la reproduction intégrale d'un mot, et c'est là notre excuse pour lui donner le nom d'anagramme, car il ne faudrait pas, autrement, attacher d'avance aucun des autres caractères ordinaires de « l'anagramme » à ce que nous appelons ainsi chez Hom [] (Saussure 2013 : 377)

Il est probable que les différents jeux phoniques de la versification sont partis de l'anagramme, qui n'est plus qu'un de ces jeux à la fin.

(Lettre à Meillet datée du 23 septembre 1907, Benveniste 1964 : 114)

J'admettais que cette fureur du jeu phonique, sortie de la poésie saturnienne, était allée decrescendo, et qu'Ovide pouvait en être le dernier représentant. Profonde erreur.

(Lettre à Meillet datée du 8 janvier 1908, Benveniste 1964 : 118)

Le fait anagrammatique est considéré comme l'une des manifestations des « formes plus générales du jeu sur les phonèmes »²⁸ qui est le propre de la composition poétique. Insérés dans des phénomènes plus vastes d'harmonie phonique, les anagrammes sont conçus comme des « jeux phoniques sur les mots » structurant les poèmes et, en cela, sont distingués des paronomases –

²⁷ Pour une lecture des anagrammes saussuriens inscrits dans la tradition cryptographique, voir Heller-Roazen (2013).

²⁸ Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 3964/20, f. 2.

même si leur affinité est explicitement thématisée²⁹ –, calembours et autres jeux de mots que l'on rencontre ponctuellement dans les textes poétiques. Il arrive néanmoins que Saussure mette au jour, dans les poèmes qu'il étudie, des phénomènes qui correspondent à des jeux phoniques relevés par la tradition rhétorique et appelés – suivant des taxinomies variables – paronomase, figure étymologique, parétymologie, paréchèse... Plusieurs analyses de Saussure recourent celles d'auteurs anciens. C'est le cas, par exemple, des vers 289–290 du chant 9 de l'*Odyssee* où le Cyclope massacre les compagnons d'Ulysse et qui sont cités, depuis l'Antiquité, comme un modèle d'expressivité sonore :

σὺν δὲ δύω μάρψας ὥς τε σκύλακας ποτὶ γαίῃ κόπτ'.

ἐκ δ' ἐγκέφαλος χαμάδις ῥέε, δεῦτε δὲ γαῖαν.

Il en prit deux d'un coup et, comme des chiots, sur le sol

les assomma. La cervelle en giclant mouilla le sol. (trad. Philippe Jaccottet)

Saussure voit dans μάρψας ὥς τε σκύλακας [*marpsas os te skulakas*] l'anagramme de Κύκλωψ [*Kuklops*] (Saussure 2013 : 193). En cela, son analyse fait écho aux commentaires de Démétrios et de Denys d'Halicarnasse qui soulignent le caractère cacophonique du vers par l'itération désagréable du sigma³⁰.

Plus troublante encore est la coïncidence exacte entre les rapprochements lexicaux opérés par Saussure en termes d'anagrammes et les rapprochements signalés par les scholiastes ou les commentateurs anciens avec une autre terminologie. Ainsi, plusieurs anagrammes saussuriens correspondent à ce qu'Eustathe de Thessalonique appelle, dans son commentaire de l'*Iliade* et de l'*Odyssee*, des *paréchèses*, c'est-à-dire les « effets produits par des mots semblables, au sens différent, qui répercutent le même son »³¹.

Les vers 403 à 405 du premier chant de l'*Iliade* donnent lieu à cette première rencontre involontaire entre Eustathe et Saussure. Il y est question du

²⁹ Dans une note fragmentaire d'un cahier d'anagramme, le rapprochement avec la paronomase est esquissé : « Il y a au fond du dictionnaire une chose qui s'appelle la paronomase, figure de rhétorique qui []

La paronomase s'approche si près par son principe de [] » (Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 3966/5, f. 1).

³⁰ Voir Démétrios. *Du style*, 219, et Denys d'Halicarnasse, *La composition stylistique*, VI, 16, 11.

³¹ C'est la définition qu'en donne Hermogène dans son traité *Sur l'invention* (*Inv.* 4, 7). Pour une analyse plus développée des rapports entre l'anagramme saussurien et la figure de la paréchèse chez Eustathe, voir Testenoire (2010).

géant à cent bras Briarée, premier cas de double nomination avec mention d'une langue des dieux chez Homère³² :

Βριάρεων καλέουσι θεοί, ἄνδρες δέ τε πάντες
 Αἰγαίων, ὃ γὰρ αὖτε βίην οὐ πατρὸς ἀμείνων·
 ὅς ῥα παρὰ Κρονίῳ καθέζετο κύδει γαίων.
 Monstre appelé par les dieux *Briarée*, et par tous les hommes
 Ἔγεον, qui surpasse même en violence son père,
 et qui s'assit auprès de Zeus dans l'orgueil de sa gloire ! (trad. Philippe Brunet)

Le jeu entre les sonorités d'Αἰγαίων [*Aigaion*] et de κύδει γαίων [*Kudei gaion*] dont Saussure fait la structure de l'anagramme du mot-thème Αἰγαίων [*Aigaion*] (Saussure 2013 : 108–109) est analysé comme une pseudo-paréchèse chez Eustathe.

Un second exemple se rencontre au sujet du vers 493 du chant 8 de l'*Odyssee*, où il est question, dans le récit de la chute de Troie, d'Epeios, le constructeur du cheval de bois :

ἀλλ' ἄγε δὴ μετάβηθι καὶ ἵππου κόσμον ἄεισον
 δουρατέου, τὸν Ἐπειὸς ἐποίησεν σὺν Ἀθήνῃ [...].
 Mais, changeant de sujet, chante l'histoire du cheval
 qu'Epeios, assisté d'Athéna, construisit [...]. (trad. Philippe Jaccottet)

Là encore, le jeu Ἐπειὸς ἐποίησεν [*Epeios epoièsen*] relevé par Saussure est déjà relevé chez Eustathe de Thessalonique. Cependant, Saussure ne fait pas de ce jeu de mots un phénomène de motivation du nom propre Ἐπειὸς. Si, pour tout commentateur bien inspiré, le rapprochement entre le nom Ἐπειὸς [*Epeios*] et le verbe ἐποίησεν [*epoièsen*] (« construisit ») est stimulant du fait de son éponymie potentielle – Ἐπειὸς [*Epeios*] serait ainsi celui qui construit, « le constructeur » –, Saussure s'abstient d'un tel commentaire. Il ne tire pas des rapprochements phoniques de déduction sur le plan du signifié. C'est là une constante dans ses travaux : ses analyses se tiennent résolument du côté de la seule dimension sonore. Pour Saussure, et c'est ce qui le distingue de Jakobson dans son approche poétique, toute corrélation au niveau des sons n'implique pas nécessairement une corrélation au niveau du sens³³.

³² Ces cas de double nomination n'inspirent pas à Saussure de commentaire particulier. Sur les mentions de langue des dieux dans différentes traditions poétiques indo-européennes, voir Bader (1989).

³³ Sur ce point majeur, ainsi que les autres différences entre les travaux de poétique de Saussure et de Jakobson, voir Testenoire (2016b).

En règle générale, Saussure ignore délibérément, dans ses analyses, aussi bien les scholies et les exégèses anciennes que les commentaires modernes³⁴, mais cette stratégie d'évitement de la tradition rhétorique connaît dans les cahiers d'anagrammes homériques deux exceptions. À deux reprises, en effet, Saussure cherche des anagrammes dans des passages où des jeux de mots sont connus et reconnus comme tels depuis l'Antiquité. Il étudie le vers 62 du premier chant de l'*Odyssée* qui contient une figure étymologique sur le nom d'Ulysse célèbre dès l'Antiquité – « Τί νύ οἱ τόσον ὠδύσαο, Ζεῦ ; » ; « Pourquoi te serait-il odieux, Zeus ? » – l'association du nom d'Ulysse (Ὀδυσσεύς [*Odusseus*]) et de la haine dont il fait l'objet (ὠδύσαο [*odusao*]) revenant à plusieurs reprises dans le poème. Saussure analyse ce passage comme reproduisant le mot-thème Ὀδυσσεύς :

Le passage est de ceux où nul ne méconnaît qu'il y a (un) jeu de mots. Mais on se trompe en supposant que l'intention soit plus formelle ~~ici~~ qu'en cent autres endroits, et réciproquement en supposant que tout se borne ici à l'emploi d'un verbe qui rappelle plus ou moins Ὀδυσσεύς.

~~~ Ce n'est pas, par exemple, dans le verbe même (ὠδύσαο), ou du moins pas dans sa première syllabe, que se retrouve la première syllabe d'Ὀδυσσεύς : car l'anagramme homérique ne représentera jamais Οδ- par ωδ- sinon pour donner la générale idée, la provisoire ébauche, [-] (d'une telle) syllabe, et c'est donc forcément ailleurs qu'il faut chercher οδ-, ou une partie de οδ-. Mais d'autre part Ὀδυσσεύς étant un mot-thème commençant vocaliquement, a pour groupe initial, non οδ-, mais Ξοδ-, et c'est là un second détail que ne fournit point ὠδυσ- puisqu'il est placé, dans le vers, après consonne (τοσο/νω/δυσ-).

Quand on a fait attention à ces points, et qu'on est plus ou moins familiarisé avec les habitudes de l'anagramme homérique, on reconnaît immédiatement que la véritable représentation du groupe initial est celle qui lui est donnée par -αΞο Ζεῦ à la fin des mots ὠδύσαο Ξο Ζεῦ. Là se trouve à la fois le Ξ et l'omikron, d'ailleurs avec répétition du ζ, soit que le ζ vaille dz, soit qu'il soit un οδ, comme la plupart des anagrammes (contenant ζ) paraissent le prouver.

Pour le groupe qui se relie à Ξοδ-, on peut hésiter entre -δυσ- ou -δυσσ- par g double. En faveur de l'g double serait ὠδύσαο Σδεῦ avec son g en fin de syllabe.

Il va sans dire que, pour nous, la principale fonction anagrammatique du même Σδεῦ ou Ζεῦ, est du reste d'apporter la diphtongue – alors que pour le point de vue que nous combattons il n'y a même pas à parler du mot Ζεῦ, et que toute l'allusion à Ὀδυσσεύς ne reposerait que (sur ou) dans ὠδύσαο. (Saussure 2013 : 174)

La seconde allusion à un jeu de mots reconnu par la tradition rhétorique concerne le nom du monstre marin Charybde, Χάρυβδις [*Kharubdis*]. Saussure

<sup>34</sup> Sur ce trait de la recherche des anagrammes, qui la distingue notamment des recherches sur les légendes que mène Saussure de façon quasi-contemporaine, voir Testenoire (2013 : 195 seq.).

cherche son anagramme dans les vers 104 à 106 du chant 12 de l'*Odyssée* où le verbe  $\rho\omicron\iota\beta\delta\epsilon\acute{\iota}\nu$  [*rhoibdein*] (« engloutir ») se trouve répété trois fois. Or l'écho formé par  $\chi\acute{\alpha}\rho\upsilon\beta\delta\iota\varsigma$  et  $\rho\omicron\iota\beta\delta\epsilon\acute{\iota}\nu$  est un phénomène relevé par différents scholiastes puisqu'avec l'iotacisme de [oi] et de [ü] les deux mots présentent, pour eux, une identité phonique malgré la différence graphique. Voici ce qu'écrit Saussure à propos de ce passage :

Dans les cas où l'assonance est évidente comme pour  $\chi\acute{\alpha}\rho\upsilon\beta\delta\iota\varsigma$  suivie trois fois du verbe  $\rho\omicron\iota\beta\delta\epsilon\acute{\iota}\nu$ , on met la chose sur le compte ou d'un jeu de mots isolé, ou encore plutôt d'une recherche d'onomatopée qui se comprend dans le cas du gouffre de Charybde et du mugissement des eaux qu'il s'agirait [–] de rendre par un mot sonore.

Cette recherche de l'onomatopée n'est pas exclue, mais en réalité c'est, ni plus ni moins que pour  $\text{Αγαμέμνων}$  ou  $\text{Νηληϊάδη}$ , de la reproduction anagrammatique – ou « anaphonique » - d'un nom ((et d'un nom quelconque)) qu'il s'agit ici comme partout. Rien n'est plus caractéristique pour séparer les deux points de vue que de prendre, au v. 106, le mot  $\tau\acute{\upsilon}\chi\omicron\iota\varsigma$  : – sans avoir relu le passage, nous étions convaincu (d'avance) que  $\acute{\alpha}\nu\alpha\rho\iota\beta\delta\epsilon\acute{\iota}$  qui fournit seulement ap - βδι – ne pouvait manquer d'être accompagné de quelque mot contenant le X et l'Y : ~~voilà une excellente~~ ce qui se vérifie comme on voit ; et voilà donc une excellente preuve que c'est bien de cela qu'il s'agit (pour le versificateur), je veux dire de reconstituer le mot  $\chi\acute{\alpha}\rho\upsilon\beta\delta\iota\varsigma$ , et de le reconstituer entièrement.

Pour le point de vue ordinaire,  $\tau\acute{\upsilon}\chi\omicron\iota\varsigma$  n'a aucune relation avec le jeu de mots qu'on concède ou qu'on reconnaît. Pour nous il est si essentiel, ~~aussi bien que~~ (comme complément d')  $\acute{\alpha}\nu\alpha\rho\iota\beta\delta\epsilon\acute{\iota}$ , qu'on pouvait prédire la présence d'un mot avec υ et χ.

(Saussure 2013 : 3862–363)

Dans les deux cas, Saussure développe les mêmes arguments pour « séparer les deux points de vue » : celui de l'anagramme et « le point de vue ordinaire ». La notion de point de vue occupe, on le sait, une place fondamentale dans la théorisation saussurienne. Selon la position constructiviste qui la fonde, c'est le point de vue qui crée l'objet de connaissance. Saussure n'a de cesse de dénoncer la faiblesse épistémologique de la linguistique de son temps qui prend comme donnés des faits de langue sans déterminer les points de vue qui les construit, au point d'écrire dans le manuscrit dit de *L'Essence double* que « toute la linguistique revient [...] matériellement à la discussion des points de vue légitimes : sans quoi il n'y a pas d'objet »<sup>35</sup>. C'est à cette même séparation de points de vue à laquelle il procède ici : alors que le point de vue ordinaire fait des similitudes phoniques entre  $\text{Ὀδυσσεύς}$  et  $\text{ὠδύσσαο}$ , ou  $\chi\acute{\alpha}\rho\upsilon\beta\delta\iota\varsigma$  et  $\rho\omicron\iota\beta\delta\epsilon\acute{\iota}\nu$  des opérations ponctuelles de motivation des noms propres, le point de vue de l'anagramme y voit le témoignage d'un phénomène plus vaste de « jeux phoniques sur les noms » constitutifs de la composition des poèmes homériques.

35 Saussure (2002 : 23) = Saussure (2011 : 88).

Dans toutes les analyses de jeux de mots avérés, Saussure s'attache à distinguer la théorie anagrammatique des interprétations stylistiques ou rhétoriques traditionnelles. Il se désintéresse aussi des débats contemporains en philologie ou en histoire des religions sur l'onomastique littéraire. Dans son esprit, l'hypothèse anagrammatique intègre mais surtout dépasse les jeux de mots isolés reconnus depuis l'Antiquité. Elle est une explication structurelle de la composition poétique. L'anagramme, inhérent aux vers, est présent en tous points des poèmes ; les jeux de mots n'en sont que des manifestations ponctuelles exceptionnellement évidentes.

## 4 Conclusion

Le double parcours dans les écrits théoriques de Saussure et dans sa recherche des anagrammes permet de revenir sur un clivage persistant établi par une lecture qui voit dans Saussure a) d'un côté un théoricien du langage, arc-bouté sur l'arbitraire, qui serait aveugle aux phénomènes de remotivation des signes, b) de l'autre, un chercheur d'anagrammes, qui traquerait des mimologismes et découvrirait, affolé, la remise en cause de son dogme de l'arbitraire. Dans les deux cas, la proposition semble erronée. La thèse saussurienne de l'arbitraire, inséparable de son concept de valeur, est ce qui conditionne sa conception de la langue comme système de relations entre des entités négatives ; elle n'est pas remise en cause par les phénomènes d'iconicité et de remotivation des signes. Saussure du reste n'ignore pas ce type de phénomènes et il en rend compte (voir Joseph 2015). Son concept d'« arbitraire relatif » permet de décrire la motivation relative qui organise le système. En outre, l'appropriation de la langue par les sujets parlants, qui tâchent de dégager – via le symbolisme phonétique, les jeux de mots ou l'activité poétique – une raison du système, relève, dans la théorie saussurienne, de la parole.

Quant aux anagrammes, ils ne correspondent pas à ce « voyage en Cratylie » (Genette 1976) ou à ce travail sur « le sens des sons » (Todorov 1972) qu'on a longtemps voulu y voir. Saussure ne s'intéresse pas dans cette recherche aux phénomènes de motivation des signes à l'œuvre dans certains textes poétiques. Quand il en rencontre, chemin faisant, rendus manifestes par des jeux de mots avérés, il s'en détourne. À l'empirisme de l'approche rhétorique traditionnelle, Saussure cherche à substituer un principe systémique d'explication des phénomènes sonores : ce qui l'intéresse est bien l'écho – le plus souvent *in praesentia* – entre un lexème et une séquence du texte. La traque de ces échos plus ou moins exacts et plus ou moins diffus prolonge le questionnement

saussurien sur l'homophonie et l'identité phonique qui se fait jour dans les écrits de linguistique générale dès les années 1890.

Les anagrammes et les textes de linguistique générale témoignent d'un intérêt conjoint pour les associations fondées sur le seul signifiant mais aussi pour les procédures non expertes d'analyse de la langue. Dans un de ses cahiers, Saussure fait l'hypothèse que les anagrammes qu'il postule n'existent pas. Comment alors expliquer les phénomènes qu'il rencontre ?

Au sujet des cas, qui auront à être réunis,

-comme Xerxes appelant exercitus

-Noms en -machus appelant magnus, magnitudo etc.

-Spitamenes – tamen, etc.

Supposons et accordons que les hypogrammes n'existent pas ; ~~que par conséquent~~ (qu'il est donc bien entendu que) ~~la présence quasi régulière~~ (le retour) de ces mots dans la(es) même(s) phrase(s) ~~où figurera~~ respectives où figurent Xerxes, Lysimachus, Spitamenes, etc... ne peut ~~reposer sur~~ (tenir par aucun lien à) une imitation (phonique) de ces noms. Nous serons fondés à demander alors sur quoi ~~elle~~ repose cette association, car elle est incontestable. (Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 3965/11, f. 21)

Sur quoi repose cette association ? Pour son fils, Raymond, ces associations – qui donnent corps au « raisonnement par assonances verbales » de ses patients – reposent sur l'inconscient. Ferdinand de Saussure, on le sait, ne dispose pas d'une telle hypothèse<sup>36</sup>. Il n'a pourtant cessé de s'interroger sur le fonctionnement de ces associations qu'il observe dans les productions verbales les plus créatives : les textes poétiques et les jeux verbaux. Loin d'en faire des « associations propres à troubler l'intelligence du discours » comme l'écrivent les éditeurs du *CLG*, Saussure perçoit qu'elles sont une des procédures majeures par lesquelles les sujets parlants s'approprient et objectivent la langue<sup>37</sup>.

<sup>36</sup> Sur les notions d'inconscient et de subconscient chez Saussure et sur ce qui les différencie de l'inconscient freudien, voir Arrivé (2016 : 77–97).

<sup>37</sup> J'ai plaisir à remercier Marie-José Béguelin, Bettina Full et Michelle Lecolle pour leur relecture et leurs conseils.

## 5 Annexe : mise au point sur le corpus saussurien

Étant donné la complexité du corpus saussurien, il ne paraît pas inutile de préciser sur la base de quelles éditions nous citons les textes de Saussure mobilisés pour cette étude :

- Les travaux publiés par Saussure de son vivant sont cités d’après le recueil de ses publications scientifiques établi par Charles Bally et Léopold Gautier (Saussure 1922).
- Le *Cours de linguistique générale* publié par Charles Bally et Albert Sechehaye est cité d’après l’édition établie par Tullio De Mauro (Saussure [1916] 1967).
- Les cahiers d’étudiants aux trois cours de linguistique générale sont cités d’après l’édition critique du *Cours de linguistique générale* de Rudolf Engler (Saussure 1968). On utilise pour cela la numérotation d’Engler, par ex. CLG/E 646-647 III C 94. Le chiffre romain indique le cours dont il s’agit – premier (1907) deuxième (1908-1909) ou troisième cours (1910-1911) – ; la lettre capitale désigne l’auteur de la prise de notes (C pour Émile Constantin, R pour Albert Riedlinger, D pour George Dégallier, etc.).
- Les manuscrits de linguistique générale découverts dans les années 50 sont cités d’après l’édition de Rudolf Engler (Saussure 1974) et selon sa numérotation, par ex. CLG/E 129 [3295]. On indique aussi la pagination de l’édition de Simon Bouquet et de Rudolf Engler (Saussure 2002) dans laquelle ces textes ont été repris (section *Anciens documents*).
- Les manuscrits de linguistique générale découverts en 1996, dont le projet d’ouvrage *De l’Essence double du langage*, sont cités d’après les deux éditions existantes : celle de Simon Bouquet et de Rudolf Engler (Saussure 2002) et celle de René Amacker (Saussure 2011). On renvoie aux deux paginations.
- Les manuscrits d’anagrammes consacrés aux poèmes homériques sont cités d’après l’édition de Pierre-Yves Testenoire (Saussure 2013).

Les textes saussuriens ne figurant pas dans les éditions mentionnées ci-dessus sont cités d’après les manuscrits déposés à la Bibliothèque de Genève, en adoptant les conventions éditoriales suivantes :

~~XXX~~ indique un texte barré

les chevrons < > indiquent un texte marginal ou interlinéaire

les crochets vides [ ] indiquent une interruption du texte.

Les crochets pleins [–] indiquent un texte barré et illisible.

## 6 Références bibliographiques

Archives Ferdinand de Saussure.  
Bibliothèque de Genève, Ms. fr. 3951-3974.  
Bibliothèque de Genève, Arch. de Saussure 366-388.

### Textes cités

- Démétrios. 1993. *Du style*. Éd. Pierre Chiron. Paris : Les Belles Lettres.
- Denys d'Halicarnasse. 1981. *La composition stylistique*. Éd. et trad. par Germaine Aujac & Maurice Lebel. Paris : Les Belles Lettres.
- Eustathe de Thessalonique. 1976-1987. *Commentarii ad Homeri Iliadem pertinentes*. Éd. Mar-chinus Van der Valk. Leiden : Brill.
- Eustathe de Thessalonique. [1825-1826] 1970. *Commentarii ad Homeri Odysseam*. Éd. Johann August Gottlob Weigel. Hildesheim : G. Olms.
- Freud, Sigmund. 1971 [1913]. *Totem et tabou*. Trad. Serge Jankélévitch. Paris : Payot.
- Hermogène. 1913. *Opera*. Éd. H. Rabe. Leipzig : Teubner.
- Saussure, Ferdinand de. 1922. *Recueil des publications scientifiques de Ferdinand de Saussure*. Éd. Charles Bally & Léopold Gautier. Lausanne : Payot.
- Saussure, Ferdinand de 1967 [1916]. *Cours de linguistique générale*. Publié par Charles Bally & Albert Sechehaye. Éd. Tullio de Mauro. Paris : Payot.
- Saussure Ferdinand de. 1968. *Cours de linguistique générale. Tome 1*. Éd. critique Rudolf Engler. Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- Saussure, Ferdinand de. 1974. *Cours de linguistique générale, Tome 2 : Appendice. Notes de F. de Saussure sur la linguistique générale*. Éd. critique Rudolf Engler. Wiesbaden : Otto Harrassowitz.
- Saussure, Ferdinand de. 1986. *Le Leggende Germaniche*. Éd. Anna Marinetti & Marcello Meli. Este : Zielo.
- Saussure, Ferdinand de. 2002. *Écrits de linguistique générale*. Éd. Simon Bouquet & Rudolf Engler. Paris : Gallimard.
- Saussure, Ferdinand de. 2011. *Science du langage*. Éd. René Amacker. Genève : Droz.
- Saussure, Ferdinand de. 2013. *Anagrammes homériques*. Éd. Pierre-Yves Testenoire. Limoges : Lambert-Lucas.
- Saussure, Raymond de. 1923. Raisonnements par assonances verbales. *Annales médico-psychologiques* 81. 402-409.

### Études citées

- Amacker, René. 1994. Correspondance Bally-Saussure. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 48. 95-127.
- Arrivé, Michel. 2016. *Saussure retrouvé*. Paris : Garnier.

- Bader, Françoise. 1989. *La langue des dieux ou l'hermétisme des poètes indo-européens*. Pise : Giardini.
- Béguelin, Marie-José. 1995. Saussure et l'étymologie populaire. In Claudine Normand & Michel Arrivé (éds.), *Saussure aujourd'hui*, numéro spécial de *LINX*, Université Paris X-Nanterre, 121–138.
- Benveniste, Émile. 1964. Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 21. 93–130.
- Bravo, Federico. 2011. *Anagrammes. Sur une hypothèse de Ferdinand de Saussure*. Limoges : Lambert-Lucas.
- Buffard-Moret, Brigitte (éd.). 2015. *Bons mots, jeux de mots, jeux sur les mots. De la création à la réception*. Arras : Artois presses université.
- Calvet, Louis-Jean. 2010. *Le jeu du signe*. Paris : Éditions Le Seuil.
- Cifali, Mireille. 1985. Présentation de la lettre de Raymond de Saussure à Charles Bally. *Bloc-Notes de la psychanalyse* 5. 145–149.
- Crystal, David. 1998. *Language Play*. Chicago : University of Chicago Press.
- Gadet, Françoise. 1987. *Saussure. Une science de la langue*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Gandon, Francis. 2002. *De dangereux édifices. Saussure, lecteur de Lucrèce. Les cahiers d'anagrammes consacrés au De rerum natura*. Louvain/Paris : Peeters.
- Gary-Prieur, Marie-Noëlle. 1994. *Grammaire du nom propre*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Genette, Gérard. 1976. *Mimologiques. Voyage en Cratylie*. Paris : Éditions Le Seuil.
- Godel, Robert. 1957. *Les sources manuscrites du Cours de linguistique générale de F. de Saussure*. Genève : Droz.
- Guiraud, Pierre. 1976. *Les jeux de mots*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Heller-Roazen, Daniel. 2013. *Dark tongues: The art of rogues and riddlers*. New York : Zone.
- Hjelmslev, Louis. 1966 [1963]. *Le langage*. Trad. Michel Olsen. Paris : Minuit.
- Joseph, John E. 2015. Iconicity in Saussure's linguistics word. *Historiographia Linguistica* 42(1). 85–105.
- Katz, Joshua T. 2013. Saussure's anaphonie : sounds asunder. In Shane Butler & Alex Purves (eds.), *Synaesthesia and the Ancient Senses*, 167–184. Durham : Acumen.
- Katz, Joshua T. 2015. Saussure at play and his structuralist and post-structuralist interpreters. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 68. 113–132.
- Leroy, Sarah. 2004. *Le nom propre en français*. Paris : Orphys.
- Mauss, Marcel & Hubert, Henri. 1903. Esquisse d'une théorie générale de la magie. *L'Année sociologique* 7. 1-146.
- Meillet, Antoine. 1921. *Linguistique générale et linguistique historique* I. Paris : Honoré Champion.
- Redfern, Walter. 2005 [1984]. *Calembours, ou les puns et les autres. Traduit de l'intraduisible*. Trad. Walter Redfern. Oxford/Bern : Peter Lang.
- Roudinesco, Élisabeth. 1994. *Histoire de la psychanalyse en France 1. 1885-1939*. Paris : Fayard.
- Salverda, Reiner. 2013. De Saussure and Language play. *Travaux du 19ième CIL – Congrès International des Linguistes*, Genève 20-27 Juillet 2013. Genève : Département de Linguistique de l'Université de Genève : [https://www.cil19.org/uploads/documents/De\\_Saussure\\_and\\_Language\\_play.pdf](https://www.cil19.org/uploads/documents/De_Saussure_and_Language_play.pdf) (consulté le 14/10/2017).

- Scheid, John & Jesper Svenbro. 2005. Les Götternamen de Herman Usener : une grande théogonie. In Nicole Belayche et al. (éds.), *Nommer les dieux : Théonymes, épithètes, épicleses dans l'Antiquité*, 93–103. Turnhout : Brepols.
- Scheid, John & Jesper Svenbro. 2011. Götternamen revisited. La génération des dieux selon Hermann Usener. In Pierre Bonté, Enric Porqueres i Gené & Jérôme Wilgaux (éds.), *L'argument de la filiation : Aux fondements des sociétés européennes et méditerranéennes*, 453–465. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme. <http://books.openedition.org/editionsmsh/8286> (consulté le 14/10/2017).
- Starobinski, Jean. 1971. *Les mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*. Paris : Gallimard.
- Testenoire, Pierre-Yves. 2008. Le nom propre en débat au tournant du siècle. Whitney – Bréal – Saussure. In Jacques Durand, Benoit Habert et Bernard Laks (éds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française - CMLF'08*, 1001–1014. Paris : Institut de Linguistique Française – EDP sciences. <http://dx.doi.org/10.1051/cmlf08040> (consulté le 14/10/2017).
- Testenoire, Pierre-Yves. 2010. Des anagrammes chez Homère ? De Saussure aux commentateurs anciens. *Lalies* 30. 215–231.
- Testenoire, Pierre-Yves. 2013. *Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes*. Li-moges : Lambert Lucas.
- Testenoire, Pierre-Yves. 2016a. L'ombre du Cours (1960-1980). *RSSI Recherches sémiotiques / Semiotic Inquiry* 34. 209–227.
- Testenoire, Pierre-Yves. 2016b. Poétique saussurienne, poétique jakobsonienne : quels rapports ? In Carlos Assunção, Gonçalo Fernandes & Rolf Kemmler (éds.), *History of Linguistics 2014: Selected Papers from the 13th International Conference on the History of the Language Sciences (IChOLS XIII)*, Vila Real, Portugal, 25–29 August 2014, 219–231. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins.
- Testenoire, Pierre-Yves. 2017. Saussure et la poétique des langues indo-européennes. In Claire Forel & Thomas Robert (éds.), *Saussure : une source d'inspiration intacte*, 103–128. Genève : MetisPresses.
- Todorov, Tzvetan. 1972. Le sens des sons. *Poétique* 11. 446–462.
- Van Gennep, Arnold. 1904. *Tabou et totémisme à Madagascar*. Paris : Ernest Leroux.
- Vaxelaire, Jean-Louis. 2005. *Les noms propres : une analyse lexicologique et historique*. Paris : Champion.
- Wunderli, Peter. 1972. *Ferdinand de Saussure und die Anagramme. Linguistik und Literatur*. Tübingen : Max Niemeyer.
- Yaguello, Marina. 1981. *Alice au pays du langage. Pour comprendre la linguistique*. Paris : Éditions du Seuil.
- Žyško, Konrad. 2017. *A cognitive linguistics account of wordplay*. Cambridge : Cambridge Scholars Publishing.